



N° d'épreuve FFM -----	152	Club -----	A.G.S. PUECH RAMPANT
Date -----	30 octobre 2022	N° d'affiliation -----	C0208
Lieu -----	Castelnau de Levis (81)	Organisateur technique -	004583 - M BOSSEBOEUF ALAIN
Téléphone -----	05 63 60 58 89	Email -----	bosseboeuf.alain81@gmail.com

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le règlement de la Commission Motocross Occitanie 2022 est disponible sur www.lmoc.fr/reglement-motocross-2022/

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Directeur de course -----	158338 - M ASSALIT JEAN-LOUIS -----	Désignation LMOC
Directeur de course adjoint -----	124059 - M CAUSSIGNAC BERNARD -----	Désignation LMOC
Président du Jury (délégué FFM) -----	103761 - M LAINEY CYRILLE -----	Désignation FFM
Membre du Jury -----	008362 - M DELPON JEAN-LUC -----	Désignation LMOC
Membre du Jury -----	064573 - M VINZELLE LAURENT -----	Désignation LMOC
Commissaire technique responsable -----	002451 - M ASTIER JOEL -----	Désignation FFM
Commissaire technique -----	215067 - M BOY DANIEL -----	Désignation LMOC
Commissaire technique -----	002796 - M BALEUR JEAN-CLAUDE -----	Désignation LMOC
Commissaire technique -----	020979 - M RIZON ALAIN -----	Désignation LMOC
Responsable du chronométrage -----	022141 - Mme SEGOUIN ELIANE -----	Désignation FFM
Chronométrateur -----	103635 - M SEGOUIN PHILIPPE -----	Désignation FFM
Chronométrateur -----	009879 - Mme FABIEN DANIELE -----	Désignation FFM
Chronométrateur -----	009880 - M FABIEN PIERRE -----	Désignation FFM

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Tarifs des inscriptions dans le règlement de la Commission Motocross Occitanie 2022 (article 4.1) et sur <https://ffm.engage-sports.com/>
 Le coût de la location du transpondeur est inclus. Le transpondeur est prêté par la LMOC au pilote. En cas de non-retour du transpondeur à la fin de l'épreuve, le pilote devra le renvoyer par colissimo sous 48h. A défaut, une facture d'un montant de 200€ lui sera envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception. Voir le règlement complet sur www.lmoc.fr

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat de France MX Féminin	Voir règlement spécifique
Open MX 450-250	Age ----- 15 ans mini (NJ3C / NCO / NPH) Cylindrée ---- de 144cc à 500cc
Open MX 125-85	Age ----- 12 ans mini (NJ3C / NCO / NPH) Cylindrée ---- 125cc 2T (-13 ans : 85cc grandes roues de 19 pouces minimum à l'avant et de 16 pouces minimum à l'arrière)



ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée : Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : NON OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus).

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs : Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe. Les participants mineurs disposent d'une autorisation parentale.

Contrôles techniques : Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical--	Docteur Richard Leneuf		
Nombre de secouristes-----	16	Nombre d'ambulance(s) -----	3
Hôpital le plus proche -----	Albi (81)	Temps de trajet (en min)-----	10 min

ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

Nom du site-----	Circuit du Puech-Rampant		
Adresse-----	81150 Castelnau de Levis		
Longueur du circuit-----	1 680 m	Largueur minimale-----	7 m
Largeur de la grille de départ-----	40 m	Longueur de la ligne droite de départ --	115 m
Nombre de commissaires de piste--	22		
Capacité Moto -----	45 aux essais	45 en manche	

Rappel : l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date :	Date :	Date :
		Numéro :



HORAIRES PREVISIONNELS

Samedi 29 octobre 2022

14h00 à 21h00 ----- Ouverture du Paddock

15h00 à 20h00 ----- Contrôles administratifs et contrôles techniques

18h00 ----- Visite du circuit

Dimanche 30 octobre 2022

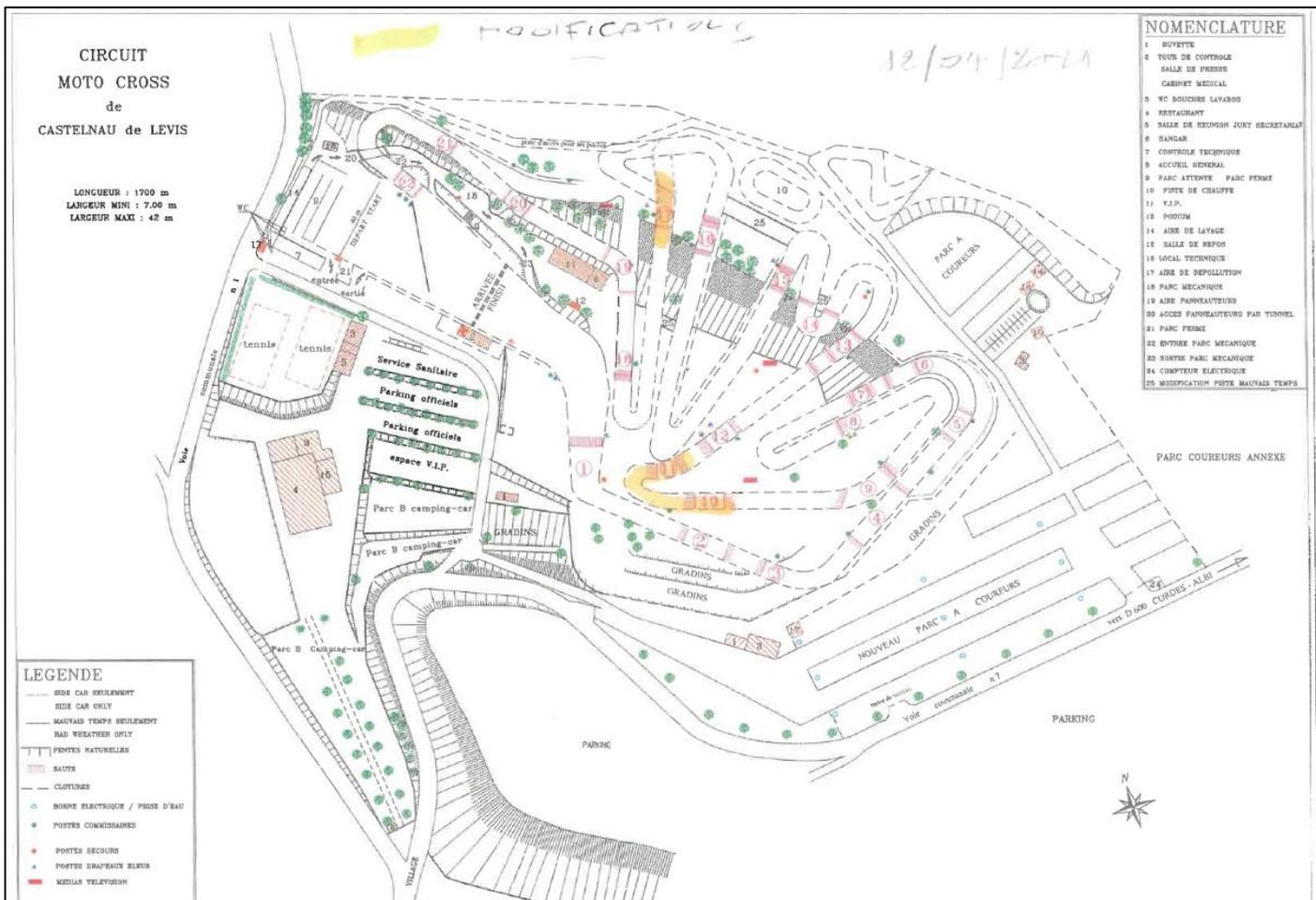
Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h30	Contrôles administratifs & techniques		
8h30		Briefing des commissaires de piste		
8h45		Briefing des pilotes	Championnat de France MX Féminin	
9h00	9h20	Essais libres	Championnat de France MX Féminin	20'
9h25	9h30	Tests de départ	Championnat de France MX Féminin	5'
9h35	9h50	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Open MX 125-85	15'
9h55	10h10	Test départ (5' max) et essais libres (10')	Open MX 450-250	15'
10h10	10h30	Pause		
10h30	10h50	Essais chronométrés	Championnat de France MX Féminin	20'
10h55	11h10	Essais chronométrés	Open MX 125-85	15'
11h15	11h30	Essais chronométrés	Open MX 450-250	15'
11h30	11h55	Pause		
11h55	12h15	Manche 1	Open MX 125-85	15' + 1T
12h15	13h45	Pause méridienne		
13h45		Tour de reconnaissance	Championnat de France MX Féminin	
13h55	14h20	Manche 1	Championnat de France MX Féminin	20' + 2T
14h25	14h45	Manche 2	Open MX 125-85	15' + 1T
14h50	15h10	Manche 1	Open MX 450-250	15' + 1T
15h10	15h30	Pause		
15h30		Tour de reconnaissance	Championnat de France MX Féminin	
15h40	16h05	Manche 2	Championnat de France MX Féminin	20' + 2T
16h10	16h30	Manche 2	Open MX 450-250	15' + 1T
16h45		Remise des prix		
20h00		Fin de la manifestation		

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2022



PLAN





SITUATION GEOGRAPHIQUE





ATTESTATION D'ASSURANCE